LE CLUB UNESCO EN ETABLISSEMENT SCOLAIRE : MODE D'EMPLOI

Remarques générales

Le club UNESCO dans un établissement scolaire est avant tout un outil pédagogique et éducatif qui contribue (en articulation avec les contenus d'enseignements et autres dispositifs périscolaires) à l'ouverture et la compréhension internationale et interculturelle des élèves. C'est un outil "hors classe" en ce sens que les activités du Club UNESCO (CU) ne sont pas des cours, même si elles peuvent trouver (c'est même souhaitable !) des plages horaires clairement ciblées dans l'Emploi du Temps des élèves.
L'activité du CU peut bien s'articuler avec, et dans certains cas , prolonger les cours d'éducation civique. Mais pas uniquement ! Le CU peut aussi être ce lieu de brassage et de mise en cohérence des différentes initiatives de promotion de la citoyenneté et de la solidarité proche et lointaine qui fourmillent dans votre établissement.
Au sein du CU, l'animateur ou les animateurs doivent s'efforcer d'établir avec les adhérents - élèves une relation de co-éducation qui diffère de la nécessaire relation maître élève qui prévaut au sein du cours en classe.
La participation des élèves au Club UNESCO est volontaire et gratuite (hormis les cas de sorties et de voyages dont une partie des frais est généralement pris en charge par laFédération Française des clubs UNESCO - FFCU).
Ce qui n'empêche pas que de manière ponctuelle une activité UNESCO soit proposée à l'ensemble des élèves de l'établissement.

Les Préalables

La mise en place d'un Club UNESCO est précédée de deux opérations formelles indispensables :

* 1) Il est important que la décision de créer le Club UNESCO soit une démarche officiellement connue et reconnue dans l'établissement. Cette décision est souvent (mais pas obligatoirement) prise en Conseil d'Administration où siègent les différents partenaires de la communauté éducative. L'avantage de cette forme de décision est que le club UNESCO, dès sa création, est vue et conçue comme un outil au service du Projet d' Etablissement .
* 2) Il est indispensable que la décision de se constituer en Club UNESCO soit acceptée et entérinée par la FFCU.
Dans l'Académie de Rennes le Délégué Fédéral reste disponible pour vous informer et vous accompagner dans ce processus de mise en place du CU. L'affiliation au Réseau des clubs UNESCO en France est du seul ressort du Conseil d'Administration de la FFCU qui se réunit en moyenne une fois par trimestre.
Pour parfaire cette démarche d'adhésion à la FFCU les nouveaux Clubs sont invités à verser leur cotisation annuelle qui est de cinquante (50) euros.

Le fonctionnement d'un Club UNESCO en établissement scolaire

La création du CU est souvent à l'initiative d'un adulte ou d'un groupe d'adultes au sein de l'établissement scolaire . Toutefois, cette initiative s'appuie toujours sur un désir ou un besoin

constaté (parfois exprimé par les intéressés) d'ouverture culturelle et/ou internationale des élèves. Souvent le Club UNESCO naît dans l'établissement pour donner plus de relief et d'impact éducatif à une action portée spontanément au départ par un noyau d'élèves désireux d'accomplir une oeuvre de solidarité.
Pour qu'un Club UNESCO se crée et fonctionne normalement il faut donc cette double volonté : volonté d'un groupe d'adultes de l'animer et volonté d'un groupe d'élèves (plus ou moins important selon les contextes d'établissement) d'y participer.
Une fois que ces deux volontés sont acquises, il reste l'épineuse question des moyens. Les moyens, ce sont tout d'abord l'espace et le temps clairement ciblés (généralement octroyés par la direction de l'établissement et/ou l'Inspection Académique) pour déployer les activités du CU.
A défaut de décharges (devenues ces dernières années une denrée rare au sein de l'Education Nationale!) les adultes volontaires qui prennent en charge cette animation doivent user de diplomatie et de patience pour trouver les bons crénaux (généralement sur le temps du midi !) de programmation des activités. Il n'est pas toujours évident (hormis les cas où c'est la documentaliste qui s'occupe de cette animation) de trouver un lieu reservé dans l'établissement au CU.
Quand on dispose de crénau(x) et de lieu(x) pour le Club UNESCO, le reste est plus facile. Les idées d'activités viennent très souvent des élèves eux mêmes et c'est tant mieux ainsi !
Pour aider à élargir l'horizon de ces activités (notamment pour répondre aux besoins d'intervenants extérieurs et/ou de contacts à nouer avec de potentiels partenaires à l'étranger) le Délégué Fédéral reste un bon recours....
Fonctionner régulièrement au sein de son établissement est déjà bien , chercher à agir et à réfléchir avec l'appui de tout le réseau des clubs est encore mieux. Faire vivre une démarche régionale et fédérale fait partie des conditions requises pour l'acception de l'affiliation. Cependant, il n'y a aucune crainte à avoir quant au risque d'une surcharge d'agenda ! Pour chaque année scolaire trois grands rendez-vous sont au programme de la FFCU à Paris : la Rencontre des jeunes des Clubs UNESCO au siège de l'UNESCO pour commémorer l'Anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (Rencontre prévue cette année les 10 et 11 décembre) , la Journée du 21 mars consacrée au plan national et international à la lutte contre le racisme et les autres formes de discriminations et l'Assemblée Générale statutaire de la FFCU qui se tient habituellement courant mai. Les deux premiers rendez-vous sont reservés en priorité aux jeunes des CU. Quant à l'AG, il s'agit d'un important moment de réflexion, d'échanges et de mutualisation des pratiques entre les animateurs des Clubs. Les préoccupations éducatives et citoyennes qui émergent de ces échanges sont remises en débat et approfondies, avec l'éclairage de spécialistes des questions abordées, lors d'une Session Estivale en fin Août.
En Bretagne, un temps de co-formation et de retrouvailles est proposé chaque année aux animateurs des Clubs scolaires et non scolaires.
Les CU à jour de leurs cotisations bénéficent de soutiens ponctuels de la FFCU pour alléger leurs frais de transport et de restauration occasionnés lors des voyages effectués à Paris.
Tous ces Rendez-vous s'organisent avec souplesse , avec le constant soutien du Délégué Fédéral et du Secrétariat National des clubs UNESCO qui ont toujours le souci d'accompagner, à chaque fois que de besoin, les animateurs des CU dans la réalisation des activités ; tout en ménageant le temps d'investissement de chacun.

Les Ressources

En plus des ressources internes qu'il peut mobiliser pour le fonctionnement de son Club UNESCO, chaque établissement scolaire membre du Réseau dispose de façon prioritaire de l'importante ressource de l'UNESCO : les personnes ressources, les nombreux documents qui alimentent les différentes actions de l'Institution (Décennie de l'Education à la Culture de Paix, Décennie de l'Education pour tous, Décennie de l'Education au Développement Durable, etc), les soutiens financiers ou logistiques pour la réalisation des projets, etc. Ce sont autant de supports pédagogiques et de sources d'inspiration pour animer votre club UNESCO. Le Délégué Fédéral en région assure l'interface avec l'UNESCO et la FFCU à Paris.
Dans la recherche des contacts des potentiels partenaires à l'étranger , le Réseau Mondial des Clubs UNESCO constitue un riche vivier que chaque club UNESCO peut utiliser pour conforter l'ancrage et la dimension internationale de ses actions. Internet s'avère un précieux moyen pour créer et tisser des liens (pas toujours exclusivement virtuels!) entre les jeunes des CU de par le Monde. Au sein d'un établissement scolaire, ceci peut donner une bonne occasion de faire travailler ensemble (ponctuellement ou durablement) le club UNESCO et le Club Informatique, par exemple.

Pour conclure....

En tant qu'éducateur, chacun de nous mesure au quotidien l'impérieux besoin de préparer nos jeunes élèves aux métiers (changeants!) de demain tout en les "armant" d'une solide conviction de citoyen du Monde.
Dans le contexte international actuel, qui reste assez troublé, l'existence de l'UNESCO et l'immense patrimoine intellectuel et culturel qu'elle récèle, constituent une formidable opportunité pour (dé)montrer aux jeunes (et aussi aux moins jeunes) que non seulement "un autre Monde est possible", mais de fait, cet autre Monde est en construction....Il devient alors urgent que chacun en prenne conscience et surtout y prenne part !
C'est dans cette optique que le club UNESCO, reconnu depuis de longues années déjà par l'Education Nationale comme un outil pédagogique pertinent, peut être aujourd'hui dans nos établissements scolaires un tremplin propice pour "***.introduire la communauté internationale dans la vie des adolescents., tant sur le plan de la conscience que sur le plan de l'action, pour leur permettre de s'intégrer à leur tour dans la communauté internationale***..." . Une noble intention éducative qui anima toute sa vie Louis François, Inspecteur Général de l'Instruction Publique, fondateur de la FFCU en 1956.....

Informations pratiques :

** Emploi du Temps du Délégué Fédéral dans l'Académie de Rennes :*
Au CDDP à Rennes, 92 Rue d'Antrain , le mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
Le jeudi , possibilités de Rendez-vous au CDDP et d'interventions auprès de l'équipe pédagogique et/ou des élèves dans votre établissement scolaire pour présenter l'UNESCO, les Clubs UNESCO et les pistes possibles d'activités d'un Club UNESCO.

** Contacts :*
Email : clubs-unesco.bretagne@wanadoo.fr
Tél : 06 80 98 29 86.

M. Ardiouma SIRIMA
Délégué Fédéral des Clubs UNESCO de
l'Académie de Rennes